

# Vœux, stratégies et orientations réelles des bacheliers technologiques

**Karine Pietropaoli,**

chargée d'études

Service prospective et statistique et service académique d'information et d'orientation  
Rectorat de Lyon

La demande d'orientation des bacheliers est largement conditionnée par le type de baccalauréat préparé : études longues pour les séries générales, études courtes pour les séries technologiques. La limitation des capacités d'accueil dans certaines filières (STS, IUT, etc.) impose cependant des orientations parfois éloignées des choix initiaux.

Les licences universitaires, principalement dans le domaine tertiaire, jouent souvent le rôle de « régulateur » en accueillant les bacheliers qui n'ont pu obtenir la filière de leur choix. Ce « repli » concerne nettement plus souvent les bacheliers technologiques, en particulier les bacheliers STG.

Mais la construction du choix d'orientation, la précision et/ou la diversité des vœux formulés par un même élève, jouent également un rôle important dans la poursuite d'études des bacheliers.

## DES DISPOSITIFS DE SUIVI DES INTENTIONS D'ORIENTATION ET DES SITUATIONS EFFECTIVES DES BACHELIERS

L'académie de Lyon dispose de deux dispositifs (voir encadré p. 84) permettant d'observer un moment clé de la scolarité : le passage du secondaire au supérieur. Ces dispositifs renseignent à la fois sur les intentions d'orientation des futurs bacheliers de l'académie et sur leurs situations réelles dans le supérieur, quelques mois après l'obtention du baccalauréat. L'analyse des écarts entre demandes et situations renseigne d'une part sur « l'économie » du système et d'autre part, sur les stratégies d'orientation – et en particulier sur les stratégies de « repli » – adoptées par les bacheliers généraux et technologiques de l'académie, à leur

entrée dans l'enseignement supérieur. Dans un contexte social où l'emploi des jeunes et l'échec scolaire dans les premiers cycles universitaires sont des préoccupations récurrentes, nous nous intéresserons en particulier aux « décalages » entre demandes et situations des bacheliers technologiques STG et STI, population plus « sensible » de ces points de vue.

## UNE DEMANDE FORTEMENT STRUCTURÉE PAR LE TYPE DE BACCALAURÉAT

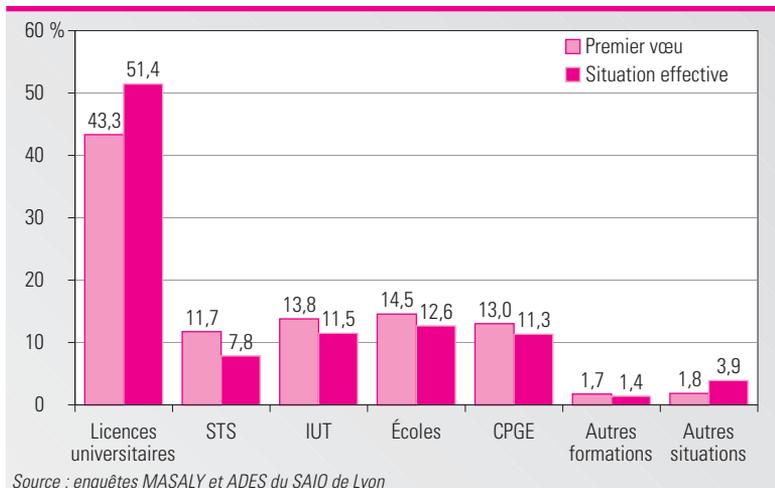
Le rapprochement entre la demande d'orientation des futurs bacheliers 2006 (mesurée à travers le premier vœu enregistré dans le dispositif MASALY) et leur situation réelle 7 mois plus tard est fourni par le tableau 1 et les deux premiers graphiques.

**Tableau 1 – Premiers vœux et situations réelles des bacheliers généraux et technologiques STG et STI, 7 mois plus tard (2006)**

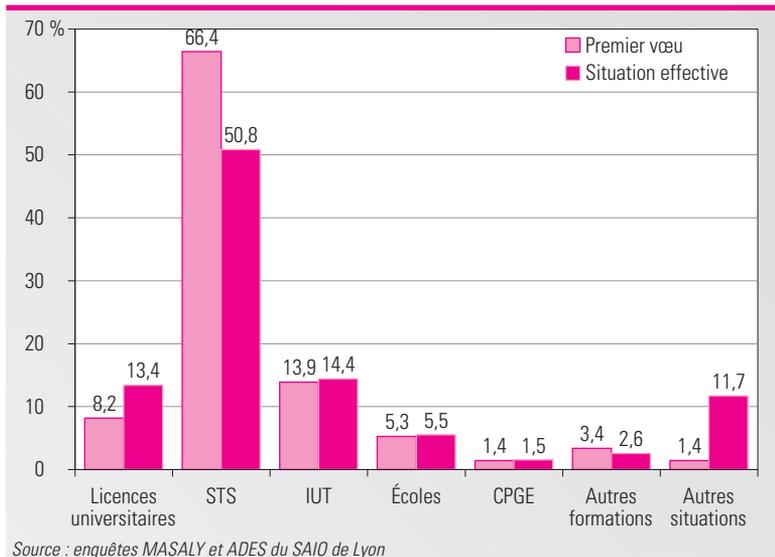
Effectifs	Bacheliers généraux		Bacheliers STG et STI	
	Premier vœu	Situation effective	Premier vœu	Situation effective
Licences universitaires	4 530	5 378	299	491
STS	1 227	820	2 434	1 863
IUT	1 444	1 203	509	528
Écoles	1 521	1 323	193	203
CPGE	1 363	1 184	52	56
Autres formations	183	146	124	94
Autres situations	192	406	53	429
<b>Ensemble</b>	<b>10 460</b>	<b>10 460</b>	<b>3 664</b>	<b>3 664</b>

Source : enquêtes MASALY et ADES du SAIO de Lyon

**Graphique 1 – Demandes et situations des bacheliers généraux – session 2006**



**Graphique 2 – Demandes et situations des bacheliers technologiques STG et STI session 2006**



La demande des lycéens apparaît logiquement et fortement structurée par le type de baccalauréat – général ou technologique – préparé. En effet, alors que plus de 40 % des futurs bacheliers généraux demandent une licence universitaire, 66 % des futurs bacheliers technologiques STI et STG demandent une section de technicien supérieur (STS).

Les lycéens formulent donc des premiers vœux en adéquation avec les vocations premières des deux types de baccalauréat : études universitaires longues pour les séries générales et études qualifiantes et professionnalisantes à bac + 2 pour les deux principales séries technologiques : STG et STI.

Les situations réelles observées quelques mois plus tard sont, bien entendu, liées à la structure des demandes : ainsi, la moitié des bacheliers généraux 2006 se sont inscrits dans une licence universitaire et la moitié des bacheliers STI et STG préparent un BTS.

### Les dispositifs d'observation et la méthode

**MASALY** – Module affectation scolarité académie de Lyon est une procédure informatisée académique. Elle permet de recueillir, au mois de mars, les intentions d'orientation des candidats aux études supérieures dans l'académie de Lyon et de procéder à leur affectation en BTS. Chaque lycéen de terminale de l'académie est ainsi amené à formuler au maximum 10 vœux d'orientation en fin du second trimestre. Le premier vœu enregistré est considéré comme un indicateur approximatif de la « demande » adressée par la future population bachelière de l'académie en direction de chaque filière de l'enseignement supérieur.

Réalisée chaque année depuis 1987 dans l'académie de Lyon en collaboration avec l'académie de Grenoble, l'enquête **ADES** (Accès dans l'enseignement supérieur) interroge les bacheliers de l'année sur leur situation effective, poursuite d'études ou autre, à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat. Il est ainsi possible de mesurer la répartition de la population bachelière sortante dans chaque filière d'enseignement supérieur à la rentrée scolaire suivant l'obtention du diplôme.

Le « couplage » des deux bases de données « MASALY » et « ADES » permet de relier la demande effectuée par un individu au mois de mars et sa situation réelle dans l'enseignement supérieur, 7 mois plus tard. On mesure ainsi « la réalisation de la demande » des bacheliers pour les filières du supérieur ainsi que « la demande d'origine » des bacheliers inscrits dans telle ou telle filière d'enseignement supérieur.

Pour l'année scolaire 2005-2006, 14 864 bacheliers se sont à la fois inscrits dans « MASALY » et ont également répondu à « ADES », soit un taux de réponse de 75 % à l'ensemble des deux dispositifs d'observation.

## ENTRE DEMANDES ET SITUATIONS RÉELLES, DES ÉCARTS « PARLANTS »

Pour autant, ce sont les écarts entre structure de la demande d'un côté et structure des situations de l'autre qui sont ici intéressants. En effet, alors que les filières sélectives ont globalement moins d'inscrits que de demandeurs, les licences universitaires ont à l'inverse plus d'inscrits que de candidats initialement intéressés (+ 8 points pour les bacheliers généraux ; + 5 points pour les bacheliers technologiques STI et STG). Pour les bacheliers généraux comme pour les bacheliers technologiques, l'inscription en licence universitaire semble donc jouer un rôle régulateur en « absorbant » une partie des bacheliers non retenus dans d'autres filières. S'il n'est pas nouveau, ce constat sur l'économie globale du système désigne toutefois une partie des bacheliers technologiques comme les « perdants » dans l'accès immédiat à l'enseignement supérieur, et ce, pour au moins deux raisons :

- en premier lieu, les bacheliers technologiques ont en effet nettement moins de chance de réussir en licence universitaire compte tenu du profil de leur baccalauréat, comme le confirme régulièrement de nombreuses études. Ainsi, l'étude d'un panel national de bacheliers 2002<sup>1</sup> montre que seuls 19 % des bacheliers technologiques 2002 qui se sont inscrits en licence après leur bac ont atteint la troisième année sans redoubler contre 50 % des bacheliers généraux ; 18 % ont arrêté leurs études contre 6 % des bacheliers généraux ;

- en second lieu, une partie non négligeable des bacheliers technologiques (12 %), sans doute conscients

des risques d'échec, renonce du coup à entreprendre des études supérieures<sup>2</sup> (graphique 2 : catégorie « autres situations »<sup>3</sup>).

Ce faisant, deux risques majeurs existent pour cette population : d'un côté, l'échec scolaire dans le premier cycle du supérieur, de l'autre le chômage qui touche les jeunes les moins diplômés sur le marché du travail.

Pour confirmer et préciser ces premiers constats, il est possible de mener une analyse croisant, pour chacune des filières de l'enseignement supérieur, la situation effective à la rentrée avec le premier vœu exprimé par les bacheliers. Le tableau 2 permet ainsi de repérer quelle était la demande des bacheliers STG et STI inscrits en licence universitaire, ou bien en arrêt d'études.

## LE REPLI VERS L'UNIVERSITÉ DES BACHELIERS TECHNOLOGIQUES

Parmi les bacheliers STI et STG inscrits en licence universitaire, seuls 40 % avaient choisi cette orientation en premier vœu ; 45 % avaient demandé une STS. Même si l'on peut faire l'hypothèse de certains changements de projet ou que le dispositif MASALY – obligatoire pour postuler à une STS publique dans l'académie – incite fortement les bacheliers technologiques à faire un premier vœu pour une de ces sections, ces chiffres indiquent qu'une bonne partie des bacheliers technologiques utilise l'université comme une solution de « repli », quand ils n'ont pas obtenu d'admission en STS.

Le tableau 2 montre aussi que 62 % des bacheliers technologiques

STI et STG 2006 qui n'ont pas poursuivi d'études supérieures à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat avaient choisi une STS en premier vœu ; seulement 9 % d'entre eux avaient indiqué dans le dispositif MASALY qu'ils ne souhaitent pas poursuivre d'études. L'arrêt des études apparaît donc bien, à côté de l'inscription en licence universitaire, comme la seconde solution de « repli » des bacheliers technologiques qui n'ont pas obtenu de place en STS.

Les tendances observées ces dernières années dans la situation effective des bacheliers au moment de la rentrée<sup>4</sup> confirment cette « double régulation » – inscription universitaire *versus* arrêt des études – alors que depuis 2002, la part des poursuites d'études à l'université<sup>5</sup> a plutôt diminué pour les bacheliers technologiques, les arrêts d'études ont, pour leur part, augmenté dans des proportions tout à fait semblables (+ 3 points).

### NOTES

1. Voir « Que sont devenus les bacheliers 2002 trois ans après l'obtention du bac ? » *Note d'Information* n° 06.29, MEN-DEPP, décembre 2006.

2. Ce qui ne veut toutefois pas dire qu'ils n'en entreprendront pas ultérieurement.

3. Autres situations : emploi, recherche d'emploi, départ à l'étranger, stage de formation professionnelle, redoublement en classe terminale, etc.

4. Voir « ADES 2006 : la situation des bacheliers généraux et technologiques à la rentrée suivant l'obtention de leur diplôme » *Les enquêtes du SAIO*, rectorat de Lyon, février 2006, et plus récemment, « Quel devenir pour les bacheliers généraux et technologiques 2007 ? », Focus 02 - SAIO - mars 2008.

5. Il s'agit des études entreprises IMMÉDIATEMENT après l'obtention du baccalauréat.

**Tableau 2 – Situations effectives des bacheliers technologiques STG et STI selon le premier vœu formulé (en %)**

Vœu 1	Situation effective à la rentrée 2006							
	Licences universitaires	STS	IUT	Écoles	CPGE	Autres formations	Autres situations	Total
Licences universitaires	40%	2%	2%	7%	2%	12%	9%	8%
STS	45%	88%	34%	34%	29%	47%	62%	66%
IUT	8%	6%	61%	6%	9%	5%	5%	14%
Écoles	4%	2%	1%	43%	7%	19%	6%	5%
CPGE	1%	0%	2%	0%	50%	0%	0%	1%
Autres formations	1%	2%	1%	8%	4%	16%	9%	3%
Autres situations	1%	0%	0%	2%	0%	1%	9%	1%
<b>Total situations</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Effectif total</b>	<b>491</b>	<b>1863</b>	<b>528</b>	<b>203</b>	<b>56</b>	<b>94</b>	<b>429</b>	<b>3 664</b>

Source : enquêtes MASALY et ADES du SAIQ de Lyon

Lecture : Sur 100 bacheliers technologiques STG ou STI inscrits en STS à la rentrée dans ADES, 88 avaient demandé une STS en 1<sup>er</sup> vœu dans MASALY, 6 un IUT, 2 une licence universitaire (pas nécessairement dans les spécialités où ils sont inscrits).

## DES FILIÈRES UNIVERSITAIRES INÉGALEMENT TOUCHÉES

Toutes les filières universitaires ne sont toutefois pas également concernées par ce mouvement de repli des bacheliers STG et STI en cas de non admission en STS.

75 % des nouveaux bacheliers STI et STG qui se sont inscrits en licence universitaire à la rentrée 2006 ont choisi trois « groupes » de filières : les filières des sciences humaines<sup>6</sup> (32 %), les filières du « tertiaire »<sup>7</sup> (26 %), les filières du droit et des sciences politiques (18 %) (graphique 3). Parmi ces groupes, le groupe tertiaire semble le plus touché par le « repli » des bacheliers STG et STI : en effet, seulement 18 % des

inscrits dans l'une de ces filières avaient formulé un premier vœu pour une licence universitaire et 64 % d'entre eux avaient formulé un premier vœu pour une STS. Les bacheliers STG représentent 80 % des bacheliers technologiques inscrits en licence universitaire ; les choix opérés peuvent donc être considérés comme relativement cohérents avec leur série de baccalauréat.

Le panel national de bacheliers 2002<sup>8</sup> nous permet d'observer, deux années plus tard, les bacheliers qui s'étaient inscrits en licence universitaire en 2002 : les étudiants les plus nombreux à avoir changé d'orientation après une ou deux années d'études à l'université étaient inscrits en AES (33 %) et en économie et gestion (28 %). Les étudiants en AES sont également les plus nombreux à avoir abandonné leur études (13 %).

Si nous lions ces deux sources de données – académiques et nationales –, il est alors sans doute possible de conclure que ce repli des bacheliers technologiques STI et STG vers les filières universitaires « tertiaires » n'est pas propre à l'année 2006 ni même au territoire académique sur lequel il est ici mesuré. On pourrait parler d'un effet structurel et non conjoncturel. Il faudrait toutefois suivre

plusieurs cohortes de bacheliers pour confirmer ce lien, qui reste ici au rang d'hypothèse.

## DES STRATÉGIES DIFFÉRENTES

Peut-on expliquer la « non-affectation » en STS des bacheliers technologiques STI et STG qui l'avaient demandé en premier vœu par les stratégies qu'ils ont adoptées dans la formulation de leurs vœux ?

Examinons dans un premier temps et plus précisément le contenu du premier vœu formulé. Pour les STS publiques et privées sous contrat de l'académie, les vœux enregistrés renvoient à une spécialité précise dans un établissement scolaire donné ; mais il est également possible au futur bachelier de formuler des vœux plus « génériques » qui renvoient plus à une intention qu'à un projet d'orientation précis. Il est par exemple possible d'enregistrer un vœu « STS publiques ou privées » ou « STS par alternance ».

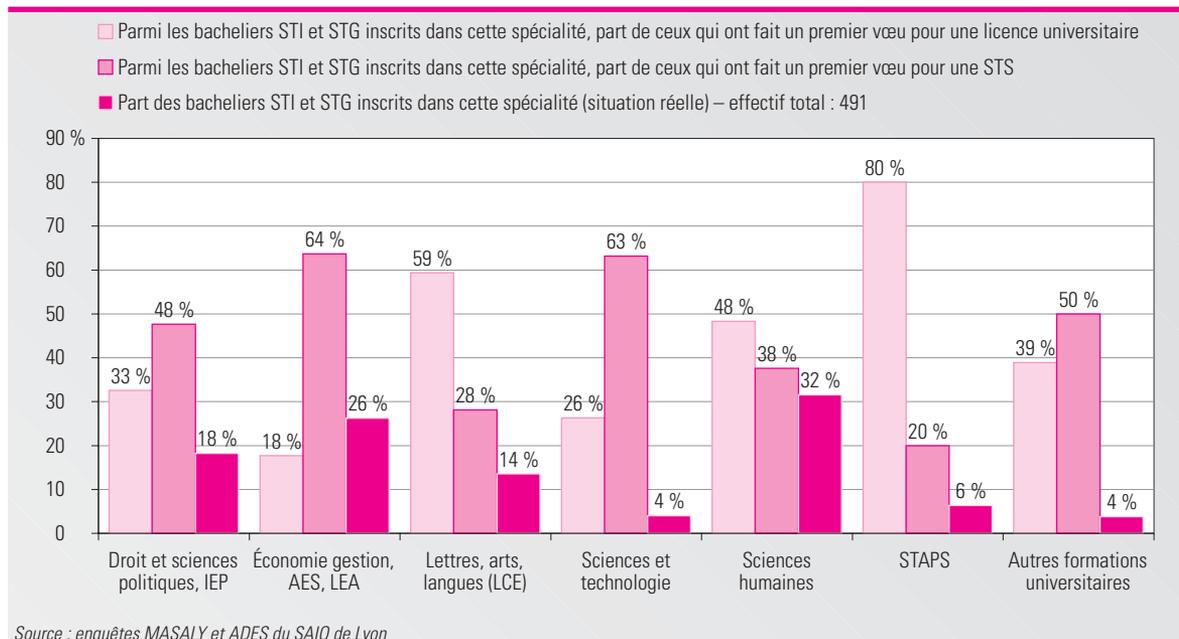
Le poids de ces vœux génériques – et parmi eux le poids des vœux pour une STS par alternance – est beaucoup plus important dans les premiers vœux formulés par les bacheliers qui n'ont pas poursuivi d'études à la rentrée

### NOTES

6. Filières des sciences humaines : psychologie, sociologie, philosophie, histoire, géographie, Information-communication.

7. Filières du tertiaire : administration économique et sociale (AES), économie et gestion, langue étrangère appliquée (LEA).  
8 et 9. Voir « Que sont devenus les bacheliers 2002 trois ans après l'obtention du bac ? » Note d'information n° 06.29, MEN-DEPP, décembre 2006.

### Graphique 3 – Premiers vœux et situations réelles des bacheliers STG et STI selon la spécialité de la licence où ils sont inscrits en 2006



2006 que chez les bacheliers inscrits en STS ou en licence. C'est dans ce dernier cas que le poids des vœux génériques est le moins important : 3 % contre 9 % pour les bacheliers entrés en STS et 18 % pour les bacheliers n'ayant pas poursuivi leurs études.

Les bacheliers qui se sont repliés vers l'université ont, quant à eux, plutôt concentré leurs demandes sur quelques spécialités (5 spécialités représentent près de 50 % de leurs premiers vœux) quand les bacheliers entrés en STS ont eux formulé des demandes plus variées : les cinq spécialités qu'ils ont le plus demandé représentent 37 % de leurs premiers vœux.

Observons maintenant quelles sont les stratégies adoptées par nos bacheliers sur l'ensemble des vœux qu'ils ont formulés pour une STS.

Premier constat, les bacheliers qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention de leur bac et qui avaient demandé en premier vœu une STS,

sont ceux qui ont formulé en moyenne le moins de vœux pour une STS : 2,86 vœux contre 3,24 vœux pour les bacheliers entrés en STS et 3,14 vœux pour les bacheliers entrés en licence. Second constat, les bacheliers inscrits en STS à la rentrée 2006 ont adopté une stratégie différente des bacheliers inscrits en licence ou qui ont arrêté leurs études quant à la formulation de leurs vœux : il semble en effet qu'ils aient cherché à « multiplier » leur chance d'obtenir une place en STS en demandant plus souvent la même spécialité dans différents établissements scolaires. Le graphique 4 montre que, parmi les 5 premiers vœux enregistrés, 45 % des bacheliers inscrits en STS ont demandé une même spécialité au moins deux fois contre seulement 31 % des bacheliers qui n'ont pas entrepris d'études supérieures et 36 % des bacheliers inscrits en licence. Les bacheliers inscrits en STS formulent ainsi des vœux dans lesquels ils privilégient plus souvent la spécialité au détriment de la situation

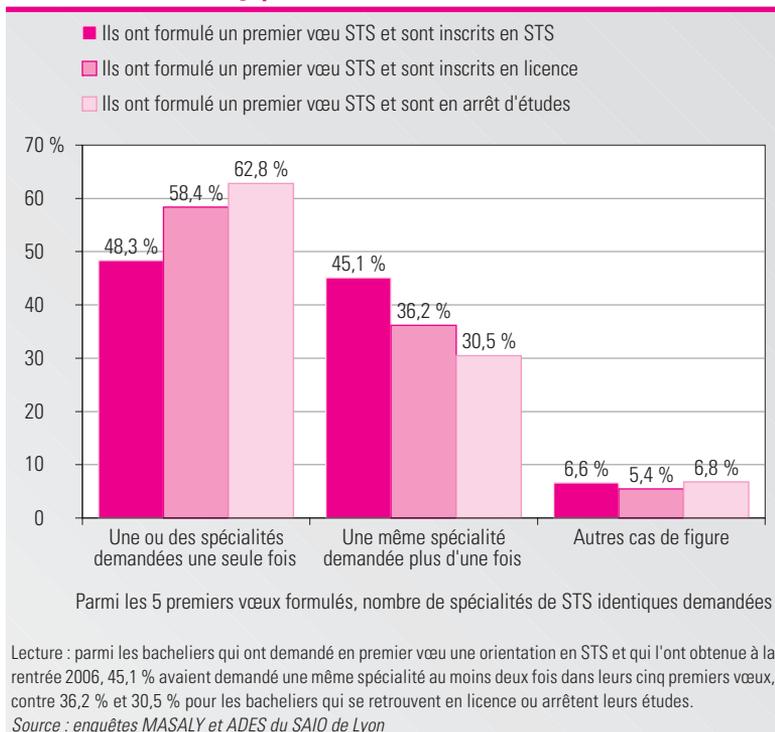
géographique de l'établissement scolaire. Ils acceptent, ce faisant, de partir étudier dans une zone géographique éventuellement éloignée de leur lieu d'habitation.

À partir de ces divers éléments, il est possible de conclure à l'influence de la formulation des vœux dans le fait d'être ou non inscrit en STS à la rentrée suivant l'obtention du bac.

Les bacheliers qui se sont repliés vers l'université semblent avoir demandé des spécialités de STS plus rares et par conséquent plus sélectives (présentes dans moins d'établissements scolaires voire dans un seul établissement scolaire au niveau académique) d'où un éventail de spécialités demandées moindre. On peut sans doute parler pour ces bacheliers d'un « défaut de stratégie » ou d'un projet trop « restreint » ou trop difficile à réaliser compte-tenu de la concurrence d'autres bacheliers.

L'inscription en licence universitaire se présente alors comme une « situation d'attente » et une

**Graphique 4 – Demandes de spécialités de STS selon l'orientation réelle des bacheliers technologiques en 2006**



alternative à l'arrêt des études : ainsi, 35 % des bacheliers technologiques 2002<sup>9</sup> qui s'étaient inscrits en licence universitaire après l'obtention de leur baccalauréat se sont réorientés en STS ou en DUT, deux ans plus tard.

Quant aux bacheliers qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention de leur bac, ils semblent avoir un projet d'études peu formalisé au moment de l'enregistrement de leurs vœux et, pour certains, plutôt tourné vers « la vie active » : d'où le poids important des vœux génériques (et parmi ceux-ci des vœux concernant les STS par alternance) et un nombre total de vœux moindre. On parlera pour ces bacheliers d'un « défaut de projet d'études » plutôt que d'un « défaut de stratégie ».

Il est probable qu'une partie de ces bacheliers, que l'on retrouve presque logiquement en situation de non poursuite d'études, n'a pu réaliser ce projet d'alternance au moment de l'enquête, mais y parviendra ultérieurement. ■